



Compte rendu du Workshop

6e rendez-vous du AGr KI ADM

Heure et lieu	31.1.2024, 9h00-12h00 CFF Wylerpark, Berne	
Membres avec droit de vote (y.c. représentation de la branche) 10/12	Simon Freihart, SKI Niklas Auerbach, SKI Matthias Leffler, PAG i.V. Verena Mai Jürg Wichtermann, CFF, KIDS IstDaten Christian Trachsel, CFF Dominik Grögler, ZVV Arne Heimann, SVB, KIDS SollDaten Adrian Haller, BLS sur place Stéphane Pierroz, TPF Roger Kneubühl, KIDS EreignisDaten Pierre-Yves Meyer, TL	sur place sur place sur place sur place sur place excusé sur place sur place en ligne pas présent excusé
Consultants	Michael Böhm, AGr NBs Daniel Ryser, SKI en ligne Martin Enz, secrétaire général KKI	excusé pas présent
Administration KIDS et protocole	Julia Rieser, SKI	sur place
Prochaine réunion Prochain workshop	27.02.2024, 12h30-15h00, Lucerne 27.03.2024, 09h00-12h00, Wylerpark ou en ligne	



Table des matières

0. Accueil et participants.....	3
1. Transport à la demande.....	3
2. Plaques tournantes de données.....	4



0. Accueil et participants

Simon Freihart présente la procédure du workshop d'aujourd'hui avec les deux points à l'ordre du jour : trafic On Demand et état actuel et principes des plateformes d'échange de données en Suisse.

1. Transport à la demande (On Demand Verkehr ODV)

La discussion se concentre sur la variante architecturale "B", les deux variantes A et C exclues dans la documentation n'ont pas été approfondies.

L'architecture de SKI prévoit une séparation entre SKI et SKI+ : c.-à-d. que les données relatives aux offres concessionnées ODV sont collectées et distribuées à l'aide des applications SKI, celles relatives aux offres non concessionnées via les applications SKI+. Les applications SKI+ contenant les offres de mobilité non soumises à concession devraient être transférées à la MDA (MobilitätsDatenanstalt) dans les années à venir.

Les points suivants doivent être approfondis en ce qui concerne l'architecture ODV du point de vue de KI :

- Distribution de données de temps réel (collecteur) :
L'architecture prévoit un collecteur de données de temps réel pour la distribution de toutes les données de temps réel. Pour la distribution des données de temps réel ODV de type ligne et corridor, on pourrait en principe utiliser des formats standard (VDV, SIRI) avec une distribution via les voies existantes (DDS).
Dans le transport de surface (y compris de porte à porte), ce n'est toutefois pas une option pour des raisons de protection des données : par exemple les trajets de porte à porte ne peuvent pas être mis à la disposition de tous via DDS (à moins de supprimer les points de prise en charge/dépose)
Il faut encore affiner la question de savoir si, à l'avenir, un collecteur de temps réel couvrira les données de temps réel pour tous les types de ODV. Il conviendrait également de vérifier, par le biais de PoC, si des protocoles tels que TOMP sont adaptés à la transmission de données de temps réel pour le transport de surface.
- Traitement des arrêts non signalés
L'hypothèse est que ces arrêts sont saisis et répartis dans les systèmes de manière analogue aux arrêts classiques avec des SLOIDs.
Il existe un groupe de travail dirigé par PAG et composé de représentants de la Confédération, des cantons et des ET pour élaborer les bases de gestion des données pour les arrêts non signalés.
- Traitement des "arrêts" porte à porte ODV Trafic de surface : la transmission de données de temps réel via des protocoles standard nécessiterait l'attribution d'un identifiant unique



(SLOID) par adresse, resp. par point de prise en charge/dépose. Le traitement doit être affiné (voir le point ci-dessus sur la répartition en temps réel), en particulier pour savoir si les protocoles standard VDV/SIRI doivent être utilisés pour le trafic de surface ODV.

- SID4PT : On suppose que les SID4PT sont attribués par des Autorités distinctes dans le trafic non concessionné. Dans ce contexte, il convient d'élaborer le concept d'une gestion des Autorités et les bases de cette gestion.

2. Plateformes d'échange de données (DDS)

L'objectif de cet ordre du jour est de documenter l'architecture actuellement en vigueur ainsi que les principes relatifs à l'état actuel (IST-Zustand). Ils seront ensuite adoptés lors de la réunion KI ADM du 27 février.

Walk-thru à travers le jeu de diapositives. Le besoin d'adaptation suivant a été constaté et partiellement immédiatement mis en œuvre:

- Représentation de l'architecture sur la diapositive 4 : Présenter séparément les plateformes d'échange de données et les systèmes d'aide à l'exploitation (SAE) (sera adapté ultérieurement par Jürg).
- Mise à jour des principes
- Mise à jour des responsabilités des opérateurs de DDS

Aujourd'hui, il n'existe pas de réglementation univoque sur ce que doit pouvoir faire un DDS d'un point de vue fonctionnel. Jürg aborde le sujet avec les IST-Daten de KIDS (clarifier le besoin de réglementation et la procédure).

Prochaines étapes:

- Le jeu de transparents sera encore actualisé plus tard par Jürg, puis discuté en février dans le cadre du KI ADM.
- Lors d'un prochain workshop (prévu pour fin mars), des représentants des commanditaires seront invités à participer afin de discuter des exigences futures.
- Le thème de la cybersécurité sera également approfondi lors d'un prochain workshop.

Pour le procès-verbal
Berne, le 14.2.2024

Simon Freihart, Niklas Auerbach
Président de séance KI ADM

Julia Rieser
Secrétaire de séance